

Comité des finances et de l'administration
59^e réunion
7 septembre 2023
Londres (Royaume-Uni)

**Projet de budget administratif
pour l'exercice 2023/24**

DISTRIBUTION RESTREINTE

Introduction

1. Le présent document contient le projet de budget administratif pour l'exercice 2023/24. Sur la base des derniers commentaires et informations disponibles, des modifications mineures ont été apportées aux points suivants depuis la version précédente (Rév. 1) :

- a) Paragraphe 15c) – Chargé de communication ;
- b) Paragraphe 20 – Coût de la liquidation ;
- c) Annexe II - Voyage effectué et planifié par la Directrice exécutive ;
- d) Annexe IIIa – Tableau des effectifs ;
- e) Annexe IV – Résultat prévu II.A/B ; et
- f) Annexe V - Budget par activité pour l'année caféière 2023/24.

2. Conformément à la norme en vigueur pour les organisations internationales multilatérales où le personnel exécute toutes les activités prévues, le budget administratif peut être divisé en trois grandes catégories : Locaux (15 %), Personnel (73 %), et Autres dépenses (12 %). Les dépenses relatives aux locaux sont fixes, du moins à court terme, et ne peuvent pas être réduites. Le budget et les cotisations des Membres ont été ajustés pour tenir compte de la nécessité de renforcer les activités de l'OIC et de rétablir une masse critique en vue d'exécuter le mandat de l'Organisation et de revenir à un niveau de dotation en personnel plus durable lorsque l'Organisation reprend ses activités normales. Cependant, il est inférieur à 2018/19 et similaire à 2019/20, les derniers budgets « non urgents ». Si nous tenons compte de l'inflation, cela représente une réduction globale d'environ 15 %.

Mesure à prendre

Le présent document sera examiné par le Comité des finances et de l'administration.

TABLE DES MATIÈRES

Page

Contributions.....	2
Provision au titre des Membres ayant des arriérés persistants.....	2
Dépenses	3
Locaux	3
Interprétation et traduction.....	3
Voyages	4
Personnel.....	4
Coûts des réunions du Conseil	6
Appui au Programme des activités	6
Autres frais.....	6
Coût de la liquidation	7
Récapitulatif du coût de liquidation au 30 septembre 2023	7
Excédent/(déficit)	7

ANNEXES

I	TABLEAU A : Estimation des dépenses et recettes TABLEAU B : Dépenses avec subdivision des postes
II	Voyage effectué et planifié au cours de l'année caféière 2022/23
IIIa	Tableau des effectifs de l'année 2017/18 à 2024/25
IIIb	Tableau des effectifs 2023/24
IIIc	Organigramme
IV	Programme des activités et prévisions budgétaires pour l'année caféière 2023/24
V	Budget par activité pour l'année caféière 2023/24

PROJET DE BUDGET ADMINISTRATIF POUR L'EXERCICE 2023/24

1. Le présent budget a été préparé sur une base comptable similaire à celle des exercices précédents, tout en tenant compte de l'approbation de la résolution 470 par le Conseil à sa 126^e session. Par rapport aux années caféières 2018/19 et 2019/20 d'avant la pandémie, des économies nominales ont été réalisées pour tous les postes, à l'exception de deux (« Personnel » et « Appui au programme des activités »). Encore une fois, en termes réels, ces économies sont encore plus importantes. Le présent document (FA-342/23 Rev. 2) est basé sur le document FA-342/23 Rev. 1.

Contributions

2. Le chiffre d'affaires total estimé pour l'exercice 2023/24 est de £2 644 396, contre (i) £2 250 320, tel qu'autorisé pour l'exercice 2022/23 ; et (ii) £1 932 707, le chiffre d'affaires réel de l'exercice 2021/22 (voir **TABLEAU A** dans **l'ANNEXE I**). Sur la base de contributions de £2 600 000, soit £372 000 ou 16,7 % de plus que le budget autorisé pour 2022/23, la contribution par vote est calculée à £1 300.

3. Les intérêts créditeurs devraient s'élever à £12 096. Ce montant est estimé sur la base d'une reprise économique de la situation économique post-covid-19 au cours de l'exercice budgétaire 2022/23. L'Organisation perçoit actuellement un taux d'intérêt d'environ 1,19 % à 1,91 % par an sur les dépôts à terme de 6 à 9 mois, contre environ 0 % à 0,07 % pour les années précédentes.

4. Les recettes provenant de sources extérieures sont estimées à £44 396. Il s'agit des recettes provenant d'autres organisations internationales liées aux services de comptabilité et de paie fournis par l'Organisation, ainsi que des recettes provenant des abonnements aux services statistiques et des frais administratifs afférents aux projets financés par le Fonds d'affectation spéciale.

Provision au titre des Membres ayant des arriérés persistants

5. Une provision de £38 396 est inscrite au **TABLEAU A** de **l'ANNEXE I** au titre des contributions non acquittées des Membres ayant des arriérés persistants (c'est-à-dire ceux qui étaient redevables de contributions au budget administratif depuis plus de deux ans au 1er octobre 2023). Le montant est net du recouvrement sur la provision pour arriérés de contributions (voir [FA-350/23](#)).

Dépenses

6. Le **TABLEAU B** (voir **l'ANNEXE I**) donne les dépenses proposées pour l'exercice 2023/24 par rapport aux dépenses autorisées pour l'exercice 2022/23. Le tableau ci-après contient un résumé des renseignements en question.

DÉPENSES NETTES EXERCICE 2023/24 PAR RAPPORT AU EXERCICE PRÉCÉDENT

Exercice	Dépenses nettes	Augmentation / (diminution)	
		Montant	Pourcentage
	£000	£000	%
2022/23	2 168	354	19,5
2023/24	2 606	438	20,2

Locaux

7. La durée du contrat de location des locaux s'étend d'avril 2017 à avril 2025. Une clause de demi-loyer a été prise en compte sur l'exercice 2021/22 ; cependant, elle ne s'applique plus au budget pour 2023/24. Par conséquent, le loyer sera £290 000, soit le montant annuel total du loyer.

8. Le montant de £9 000 au titre du poste 1.2 (**TABLEAU B** de **l'ANNEXE I**) reflète les impôts locaux estimés par la Valuation Office Agency.

9. Les crédits de £90 000 inscrits au poste 1.3 (**TABLEAU B** de **l'ANNEXE I**) reflètent les charges locatives estimées de £10,2 par pied carré sur la base des charges locatives annuelles déclarées par le propriétaire, qui sont liées à l'Indice des prix de détail et ajusté avec le taux de l'inflation. Les autres dépenses incluses dans ce poste sont les suivantes : assurance du bâtiment ; nettoyage ; électricité ; remplacement des lampes ; climatisation ; et entretien de l'équipement de sécurité incendie.

Interprétation et traduction

10. Les services d'interprétation sont prévus sur la base d'un programme de deux sessions du Conseil, l'une au printemps et l'autre en septembre. Par mesure d'économie, il n'est prévu que deux et trois jours d'interprétation à chaque session, respectivement. Avant la pandémie de covid-19, les sessions du Conseil avaient une interprétation complète sur les cinq jours.

11. Le montant prévu au titre de la traduction correspond aux travaux confiés à un nouveau prestataire de services linguistiques. Dans la mesure du possible, les outils de traduction assistée par ordinateur seront utilisés comme mesure d'économie, toujours parallèlement à des mesures

de qualité et d'efficacité appropriées. L'automatisation partielle du travail de traduction permettra de traduire automatiquement les contenus récurrents. En conséquence, le budget pour les frais de traduction a diminué de £10 000.

Voyages

12. Comme discuté lors de la précédente réunion du Conseil, les réunions en personne ont été très importantes pour mettre en place de nouveaux partenariats avec des donateurs potentiels et pour assurer l'engagement des joueurs-clés dans les activités stratégiques de l'OIC. Par ailleurs, de nombreux Membres ont invité la Directrice exécutive à leur rendre visite, et des efforts sont faits pour maximiser la présence de l'OIC et mettre en œuvre de nouvelles activités. Jusqu'à présent, les dépenses ont été largement financées par les pays en question, mais la hausse drastique des prix des billets d'avion a entraîné une augmentation inévitable des frais de voyage par rapport aux deux dernières années. Les £45 000 mis de côté pour 2023/24, cependant, représentent toujours une réduction par rapport aux £54 000 et £53 500 autorisés pour 2018/19 et 2019/20, avant la pandémie (**ANNEXE II**).

Personnel

13. **L'ANNEXE IIIa** montre l'évolution des tableaux des effectifs depuis 2017/2018, incluant la proposition pour 2023/24 ainsi qu'une projection pour 2024/25, quand le Chef des opérations et l'Économiste en chef actuels auront atteint l'âge de la retraite. **L'ANNEXE IIIb** contient le tableau proposé du personnel de l'Organisation pour 2023/24 (avec un organigramme connexe dans **L'ANNEXE IIIc**). Le tableau ci-après donne la ventilation des coûts du personnel de chaque catégorie pour les exercices 2017/18 à 2024/25.

	Nombre de postes							
	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	23/24	24/25
Total	22	14	14	14	12	12	15	15
Fonctionnaires de rang supérieur	13	13	13	12	11	11	14	14
Personnel des services généraux	9	1	1	2	1	1	1	1

Coût du personnel								
	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	23/24	24/25
	<u>£000</u>	<u>£000</u>	<u>£000</u>	<u>£000</u>	<u>£000</u>	<u>£000</u>	<u>£000</u>	<u>£000</u>
Total	2 088	1 791	1 787	1 532	1 293	1 498	1 911	
Fonctionnaires de rang supérieur	1 493	1 728	1 723	1 475	1 293	1 454	1 862	
Personnel des services généraux	595	63	64	57	-	44	49	

14. La Direction a procédé à un autre examen complet de tous les postes du tableau des effectifs depuis décembre 2022. Le projet de budget propose une augmentation des frais de personnel de £413 500 au cours de l'exercice 2023/24, laquelle est expliquée dans le paragraphe ci-dessous.

15. La proposition soutient trois postes supplémentaires pour l'année caféière comme suit :

- a) Chargé des partenariats public-privé (P-3/P-4) – L'OIC a dirigé le Coffee Public-Private Task Force (CPPTF) depuis 2020, avec des contributions bénévoles de la part de Membres de l'OIC. Le Conseil international du Café a approuvé la création du Coffee Public-Private Working Party (CPPWP) et du Comité des Membres affiliés (CMA) dans l'Accord international de 2022 sur le Café, ce qui a fait du CPPTF une activité permanente qui a besoin d'une structure pour la diriger. Après trois ans de soutien financier de cette coordination, les Membres ont déjà prévenu que les arrangements actuels ne peuvent pas perdurer à l'avenir, ce qui signifie que l'OIC doit engager un professionnel pour gérer le CPPTF maintenant et le CPPWP ainsi que le CMA quand l'Accord international de 2022 sur le Café entrera en vigueur.
- b) Economiste (P-1/P-2) – L'OIC avait habituellement trois économistes, qui couvraient les activités techniques avec les statisticiens. Depuis novembre 2020, l'OIC n'en a plus qu'un seul qui doit partir à la retraite en janvier 2025. Il sera impératif de recruter un économiste junior en 2024 pour participer en retrait aux activités-clés de l'Économiste en chef et suivre les dossiers et documents afin de faciliter une transition en douceur.
- c) Chargé de communication (P-1/P-2) – Ces dernières années, cette fonction a été assurée par un consultant temporaire à temps partiel. En raison des réductions intervenues depuis l'année caféière 2017/18, il n'y avait pas de budget pour ce poste (**ANNEXE IIIa**). Cependant, dans le cadre de la stratégie de l'OIC visant à établir une forte présence mondiale et à assurer la croissance future de l'Organisation dans le cadre du programme d'activités, il est essentiel de rétablir ce poste au cours de la prochaine année caféière

2023/24. De plus, les ressources à temps partiel ne sont plus suffisantes pour nos niveaux d'activité actuels et la demande récente, principalement en ce qui concerne les médias sociaux, qui nécessitent un suivi, une réflexion et une action constants. Ainsi, la stratégie de communication de l'OIC nécessite un membre du personnel à temps plein pour poursuivre le mandat de l'Organisation (voir **L'ANNEXE IV** – « Priorité stratégique transversale »).

16. Deuxièmement, le calcul des dépenses annuelles de personnel, à l'exception de l'assurance nationale, de l'assurance maladie privée, des assurances voyage et vie et du congé dans les foyers, est fondé sur le barème des traitements de l'ONU publié en janvier 2023 (augmentation moyenne de 3,2 % par rapport au barème des traitements de 2022), avec un taux d'inflation prévu d'environ 3 % et un taux de change de US\$1,205 = £1 comme le taux moyen des 12 derniers mois (au mois de mai 2023).

Coûts des réunions du Conseil

17. Dans le cadre de ce scénario budgétaire, les dépenses du poste 11 du **TABLEAU B de l'ANNEXE I**, « Coûts des réunions du Conseil », sont restées identiques à celles de l'année précédente, soit £25 000, ce qui suppose qu'en 2023/24, une session du Conseil se tiendra dehors du Royaume-Uni et l'autre en mode hybride (en personne/en ligne) à Londres. Il est prévu de mettre en place une plate-forme électronique pour les interprètes et des sites lors des sessions hybrides du Conseil.

Appui au Programme des activités

18. Le poste « Programme des activités » comprend principalement des crédits pour des services de consultants permettant de compléter les compétences du personnel pour la mise en œuvre du Plan d'action quinquennal de l'Organisation internationale du Café (document [ICC-120-11](#)). Les crédits ont été augmentés de £9 000 à £76 000, comme dans les années pré-pandémiques 2018/19 et 2019/20. Le fonctionnement et la coordination du Groupe de travail public-privé sur le Café (GTPPC) sont assurés par le coordonnateur du GTPPC et principalement financés par des contributions volontaires des Membres de l'OIC, du secteur privé et des organisations internationales intergouvernementales et non gouvernementales (**ANNEXE IV**).

Autres frais

19. Les dépenses de communication et autres dépenses de fonctionnement ont été réduites au cours des dernières années, dans le cadre d'un déménagement vers un bureau sans papier et d'une mesure d'économie. Cependant, on s'attend à une augmentation des coûts des fournisseurs en raison de l'inflation.

Coût de la liquidation

20. Le coût estimé de la liquidation de l'Organisation au 30 septembre 2023 est de £1 476 000 (contre £1 313 000 au 30 septembre 2022) sur la base du taux de change moyen utilisé par les Nations Unies à compter de juillet 2023. Cette augmentation s'explique par le fait que le nombre de mois de l'indemnité de cessation de service est plus élevé que prévu et que le solde des congés annuels non pris au 30 septembre 2023 a augmenté, conformément au Statut et Règlement du personnel. Le coût des locaux a été fixé comme un coût de location forfaitaire sur 18 mois ainsi que par des charges diverses à la liquidation, qui étaient indiquées dans le contrat de location comme clause de résiliation du contrat.

Récapitulatif du coût de liquidation au 30 septembre 2023

	£ 000's	£ 000's
Locaux		
Loyer et places de parking	435	
Charges locatives et impôts fonciers	130	
Électricité, chauffage et entretien	8	
Remise en état	97	
		670
Personnel		
Traitements du personnel de liquidation de l'Organisation	99	
Indemnité de cessation de service - Administrateurs	630	
Indemnité de cessation de service - Services généraux	0	
Frais de rapatriement	34	
		763
Communications		
Frais d'affranchissement, téléphone, etc.	3	
Divers	40	
		43
Coût total de liquidation		1 476

Excédent/(déficit)

21. En maintenant le niveau global actuel des contributions et des recettes provenant de ressources extérieures, le budget proposé se traduirait par un déficit zéro.

TABLEAU A

BUDGET ADMINISTRATIF 2023/24

ESTIMATION DES DÉPENSES ET RECETTES
(EN LIVRES STERLING)

	Effectives 2021/22 ^{4/}	Autorisés 2022/23	Proposés 2023/24
Recettes			
a) Cotisations des Membres	1 912 972 ¹	2 228 000 ²	2 600 000 ³
b) Sources extérieures			
Intérêts	1 796	700	12 096
Services de comptabilité	7 800	7 200	7 300
Abonnements aux données statistiques	6 639	14 420	20 000
Frais administratifs du Fonds d'affectation spéciale	3 500	0	5 000
Sources extérieures	19 735	22 320	44 396
Total des recettes	1 932 707	2 250 320	2 644 396
Dépenses nettes	1 814 058	2 167 600	2 606 000
Moins : Provision pour arriérés de contributions	68 351	82 720	38 396
Excédent/(Déficit)	50 298 ⁴	0	0

1/ La cotisation par voix de 2021/22 correspond à £953 (baisse de 27 % par rapport à 2019/20).

2/ La cotisation par voix de 2022/23 correspond à £1 114, (baisse de 17 % par rapport à 2019/20).

3/ La cotisation par voix de 2022/23 correspond à £1 300

4/ Les chiffres sont basés sur les rapports financiers vérifiés pour 2021/22.

TABLEAU B
BUDGET ADMINISTRATIF 2023/24
DÉPENSES AVEC SUBDIVISION DES POSTES
(EN LIVRES STERLING)

Poste et sous-poste		Dépenses effectives 2021/22	Dépenses autorisées 2022/23	Dépenses proposées 2023/24	Augmentation/(Diminution) 2022/23 v. 2023/24	
					Montant	Pourcentage
1.	Locaux	312 452	384 000	389 000	5 000	1,3 %
1.1	Loyer	219 316	290 000	290 000		
1.2	Impôts fonciers	5 061	9 000	9 000		
1.3	Charges locatives, services et entretien	88 075	85 000	90 000		
1.4	Frais de rénovation des nouveaux locaux	0	0	0		
2.	Services linguistiques sous contrat	83 692	93 000	83 500	(9 500)	(10,2) %
2.1	Interprétation	26 400	23 000	23 500		
2.2	Traduction	57 292	70 000	60 000		
3.	Contrats spéciaux	5 688	12 000	10 000	(2 000)	(16,7) %
3.1	Services des prix du café	0	0	0		
3.2	Honoraires professionnels	5 688	12 000	10 000		
4.	Voyages	8 196	25 000	45 000	20 000	80 %
4.1	Frais de voyages officiels	4 532	15 000	30 000		
4.2	Indemnités journalières	3 664	10 000	15 000		
5.	Communications	7 551	8 600	9 200	600	7,0 %
5.1	Affranchissement	181	100	200		
5.2	Téléphone et télécopie	7 370	8 500	9 000		
6.	Personnel	1 247 467	1 497 500	1 911 000	413 500	27,6 %
6.1	Traitements de base (chiffres nets)	515 577	626 000	862 000		
6.2	Indemnités de poste	319 799	396 000	506 000		
6.3	Indemnité de représentation personnelle	5 000	5 000	5 000		
6.4	Indemnité pour charges de famille	40 254	65 000	43 000		
6.5	Indemnité pour frais d'études	41 615	45 000	46 000		
6.6	Fonds de prévoyance	182 512	283 000	385 000		
6.7	Assurances	32 168	60 000	58 000		
6.8	Indemnité pour frais d'installation et cessation de service	23 740	0	0		

Poste et sous-poste		Dépenses effectives 2021/22	Dépenses autorisées 2022/23	Dépenses proposées 2023/24	Augmentation/(Diminution)	
					2022/23 v. 2023/24	
					Montant	Pourcentage
6.9	Congés dans les foyers	1 481	1 500	6 000		
6.10	Service temporaire/ externe	85 321	16 000	0		
7.	Autres frais de fonctionnement	32 473	35 500	37 300	1 800	5,1 %
7.1	Photocopieuses et imprimantes					
	a. Location et entretien	8 541	8 000	5 000		
7.2	Fournitures de bureau et papeterie					
	a. Production des documents	1 483	1 500	1 000		
	b. Usage général	870	1 000	1 800		
7.3	Publications	71	1 500	1 500		
7.4	Dépenses diverses	21 508	23 500	28 000		
8.	Coûts afférents aux ordinateurs	38 304	20 000	20 000	-	-
9.	Coûts des réunions du Conseil	9 475	25 000	25 000	-	-
10.	Appui au Programme des activités	68 760	67 000	76 000	9 000	13,4 %
Total		1 814 058	2 167 600	2 606 000	438 400	20,3 %

1/ Les chiffres sont basés sur les rapports financiers vérifiés pour 2021/22.

**VOYAGE COMPLÉTÉ ET PLANIFIÉ PAR LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE
ANNÉE CAFÉIÈRE 2022/23**

Octobre

- Genève – Participation aux réunions de partenariat du Centre du commerce international (ITC). Dépenses partiellement couvertes par les partenaires/Membres de l'OIC.
- Trieste, Italie – Participation à la 10^e édition de Triest Espresso Expo. Dépenses partiellement couvertes par les partenaires/Membres de l'OIC.

Novembre

- Lomé, Togo – Participation et conférencière experte à la réunion annuelle de l'Organisation interafricaine du Café (OIAC) et au Forum « Les femmes dans les clusters commerciaux et les partenariats pour les femmes », de l'ACRAM. Dépenses partiellement couvertes par les partenaires/Membres de l'OIC.
- Rome, Italie – Participation à la réunion annuelle d'Illy Coffee et Ernesto Illy International Coffee Award 2022. Dépenses partiellement couvertes par les partenaires/Membres de l'OIC.
- Honduras - Participation et conférencière experte au Sommet pour la durabilité de la culture du café dans la région PROMECAFE, 4^e édition 2022. Dépenses partiellement couvertes par les partenaires/Membres de l'OIC.

Décembre

- Hanoi, Viêt Nam – Participation et conférencière experte à la Conférence internationale sur l'industrie du café au Viêt Nam 2022 (CIICV 2022). Dépenses partiellement couvertes par les partenaires/Membres de l'OIC.
- New York, États-Unis – Participation à des réunions avec des représentants du secteur privé pour faire avancer le programme de partenariats public-privé.

Janvier

- Ouganda – Participation aux réunions du projet C3SD avec le Centre du commerce international (ITC). Dépenses partiellement couvertes par les partenaires/Membres de l'OIC.

Février

- Rwanda – Participation en tant que conférencière experte au Forum mondial des producteurs de Café (FMPC) et à la 19^e conférence et exposition de l'Association africaine des cafés fins (AFCF).
- Bruxelles – Participation à une réunion avec des groupes de la société civile pour discuter des changements législatifs actuels affectant l'industrie du café, à une réunion avec le commissaire européen à l'environnement et à une réunion avec une équipe de l'INTPA.

Mars

- États-Unis – Participation à la conférence de la National Coffee Association (NCA). Dépenses partiellement couvertes par les partenaires/Membres de l'OIC.

Avril

- Bruxelles, Belgique – Participation au séminaire, Stakeholder Dialogue EU C53D. Dépenses partiellement couvertes par les partenaires.

II-2

Mai

- Berlin, Allemagne – Participation aux réunions de la GIZ et du BMZ pour planifier les actions du partenariat pour l'année prochaine. Dépenses prises en charge par les partenaires.
- São Paulo et Espírito Santo, Brésil – Participation au Cecafé Summit and Coffee Dinner en tant que panéliste, et mission à Espírito Santo avec NCA, USAID et un consultant du CPPTF. Dépenses partiellement couvertes par les partenaires.

Juin

- Yaoundé, Cameroun – Participation au Congrès de recherche sur le cacao et le café en tant que conférencier principal. Dépenses prises en charge par les partenaires.
- Bruxelles, Belgique – Réunion avec Proba et la DG-INTPA.
- Athènes, Grèce – Participation à World of Coffee, un événement organisé par la Specialty Coffee Association.
- Bonn, Allemagne – Participation aux réunions du conseil d'administration de la Global Coffee Platform. Dépenses prises en charge par les partenaires.

Juillet

- Prague, République tchèque – Réunion avec l'EUSPA, l'ECF et les partenaires, liée au règlement de l'UE sur la déforestation

2018/19	No	2019/20	No	2020/21	No	2021/22	No
1		2		3		4	
5		6		7		8	
9		10		11		12	
13		14		15		16	
17		18		19		20	
21		22		23		24	
25		26		27		28	
29		30		31		32	
33		34		35		36	
37		38		39		40	
41		42		43		44	
45		46		47		48	
49		50		51		52	
53		54		55		56	
57		58		59		60	
61		62		63		64	
65		66		67		68	
69		70		71		72	
73		74		75		76	
77		78		79		80	
81		82		83		84	
85		86		87		88	
89		90		91		92	
93		94		95		96	
97		98		99		100	
101		102		103		104	
105		106		107		108	
109		110		111		112	
113		114		115		116	
117		118		119		120	
121		122		123		124	
125		126		127		128	
129		130		131		132	
133		134		135		136	
137		138		139		140	
141		142		143		144	
145		146		147		148	
149		150		151		152	
153		154		155		156	
157		158		159		160	
161		162		163		164	
165		166		167		168	
169		170		171		172	
173		174		175		176	
177		178		179		180	
181		182		183		184	
185		186		187		188	
189		190		191		192	
193		194		195		196	
197		198		199		200	
201		202		203		204	
205		206		207		208	
209		210		211		212	
213		214		215		216	
217		218		219		220	
221		222		223		224	
225		226		227		228	
229		230		231		232	
233		234		235		236	
237		238		239		240	
241		242		243		244	
245		246		247		248	
249		250		251		252	
253		254		255		256	
257		258		259		260	
261							

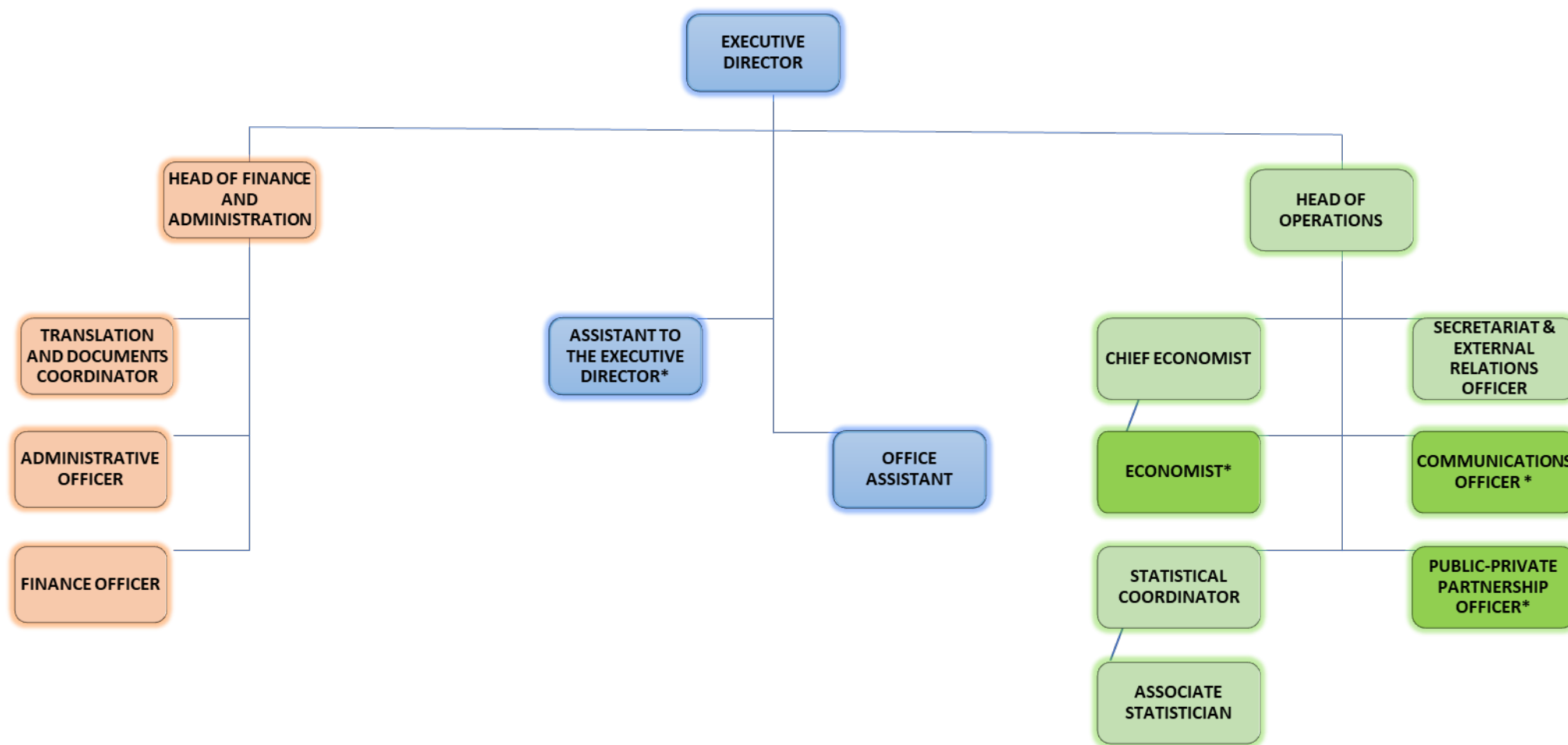
Post title	No.	2017/18	No.	2018/19	No.	2019/20	No.	2020/21	No.	2021/22	No.	2022/23	No.	2023/24	No.	2024/25
		US Withdrawal						Pandemic		Pandemic		Post-pandemic		Transition to ICA 2022 with the TF		ICA 2022 with TF
		FA154/I17 Rev2		FA173/I18 Rev 3		FA203/I19 Rev3		FA231/I20 Rev 3		FA282/I21 Rev 2		FA318/I22 Rev1		FA342/I23 Rev1		
<u>Office of ED</u>																
Executive Director	1	USG	1	USG	1	USG	1	USG	1	USG	1	USG	1	USG	1	USG
Personal Assistant to ED	1	P-2/P-3	1	P-2/P-3	1	P-2/P-3	1	P-2/P-3 ^{*3}			1	P-1/P-2	1	P-1/P-2	1	P-1/P-2
Office Assistant ^{*6}											1	G-4/G-5 ^{*6}	1	G-4/G-5	1	G-4/G-5
<u>Operations Division</u>																
Head of Operations	1	D-1	1	D-1	1	D-1	1	D-1	1	D-1	1	D-1	1	D-1	1	P-5/D-1
Chief Economist	1	P-4/P-5	1	P-4/P-5	1	P-4/P-5	1	P-4/P-5	1	P-4/P-5	1	P-4/P-5	1	P-4/P-5	1	P-3/P-4
Statistical Coordinator	1	P-3/P-4	1	P-3/P-4	1	P-3/P-4	1	P-3/P-4	1	P-2/P-3	1	P-2/P-3	1	P-2/P-3	1	P-2/P-3
Senior Economist	1	P-3/P-4	1	P-3/P-4	1	P-3/P-4	1	P-3/P-4 ^{*3}	1	P-3/P-4						
Secretariat and External Relations Officer	1	P-2/P-3	1	P-2/P-3	1	P-2/P-3	1	P-2/P-3	1	P-1/P-2	1	P-1/P-2 ^{*8}	1	P-1/P-2 ^{*8}	1	P-1/P-2
Economist	1	P-1/P-2	1	P-1/P-2	1	P-1/P-2	1	P-1/P-2 ^{*1}	1	P-1/P-2 ^{*1}	0		1	P-1/P-2	1	P-1/P-2
Senior Statistical Associate	3	G-6/G-7	2	G-6/G-7	1	G-6/G-7	1	G-6/G-7 ^{*3}	0		0					
Statistician					1	P-1/P-2	1	P-1/P-2	1	P-1/P-2 ^{*1}	1	P-1/P-2	1	P-1/P-2	1	P-1/P-2
Librarian	1	G-6/G-7														
CPPTF Coordinator/CPPWP Officer								(1)	P-3/P-4 ^{*2}	(1)	P-3/P-4 ^{*2}	1	P-3/P-4	1	P-3/P-4	
Communications Officer	1	P-1/P-2											1	P-1/P-2	1	P-1/P-2
<u>Finance & Administrative Division</u>																
Head of Finance and Adminsitration	1	P-5	1	P-5/D-1	1	P-5/D-1	1	P-4/P-5	1	P-4/P-5	1	P-4/P-5	1	P-4/P-5	1	P-4/P-5
Finance and Budget Officer	1	P-3/P-4	1	P-3/P-4	1	P-3/P-4										
Translation and Documents Coordinator	1	P-2/P-3	1	P-2/P-3	1	P-2/P-3	1	P-2/P-3	1	P-2/P-3	1	P-1/P-2	1	P-1/P-2	1	P-1/P-2
Administrative Officer	1	P-2/P-3	1	P-2/P-3	1	P-2/P-3	1	P-1/P-2	1	P-1/P-2	1	P-1/P-2	1	P-1/P-2	1	P-1/P-2
Finance Assistant/Officer	1	G-6/G-7					1	G-5/G-6 ^{*1}	1	G-5/G-6 ^{*1}	1	P-1/P-2	1	P-1/P-2	1	P-1/P-2
Documents Assistant	3	G-5/G-6		^{*4}		^{*4}		^{*4}		^{*4}		^{*4}		^{*4}		^{*4}
Reprographics Operator	1	G-6		^{*5}		^{*5}		^{*5}		^{*5}		^{*5}		^{*5}		^{*5}
	22		14		14		14		12		12		15		15	
Remarks:																
			^{*1}	Partially covered by 'Temporary Service'						^{*5}	Abolished					
			^{*2}	Funded by GIZ and not included in the ICO Establishmen						^{*6}	Under Finance and Administrative Division for the 2022/23					
			^{*3}	Partially vacant						^{*7}	The most recent titles being disclosed					
										^{*8}	Secretariat and Communication Officer from 2018/19 to 2020/21					
			^{*4}	Service providers												

BUDGET ADMINISTRATIF 2023/24

TABLEAU DES EFFECTIFS

2023/24	Poste	Classement
15	TOTAL	
3	CABINET DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE	
1	Directrice exécutive	SGA
1	Assistant de la Directrice exécutive	P-1/P-2
1	Assistant administratif	G-4/G-5
8	DIVISION DES OPÉRATIONS	
1	Chef des opérations	D-1
1	Économiste en chef	P-4 / P-5
1*	Chargé des partenariats public-privé	P-3/ P-4
1	Coordonnateur des statistiques	P-2 / P-3
1	Chargé du Secrétariat et des relations extérieures	P-1 / P-2
1	Statisticien associé	P-1 / P-2
1*	Chargé de communication	P-1 / P-2
1*	Économiste	P-1 / P-2
4	DIVISION ADMINISTRATIVE	
1	Chef du Service financier et administratif	P-4 / P-5
1	Coordinatrice de la traduction et des documents	P-1 / P-2
1	Agent administratif	P-1 / P-2
1	Fonctionnaire des finances	P-1 / P-2

**Postes ajoutés dans le budget administratif pour 2023/24*

ORGANIGRAMME (* NOUVEAUX POSTES)

**PROGRAMME DES ACTIVITÉS ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR
ANNÉE CAFÉIÈRE 2023/24**

A. Principes directeurs :

Ce document décrit le programme des activités proposé, y compris les résultats prévus, les livrables et les prévisions budgétaires associées pour l'année caféière 2023/24. Il a été rédigé conformément :

I. Aux actions orientées prescrites telles que définies par l'Accord international de 2007 sur le Café (et l'Accord de 2022 lors de son entrée en vigueur), notamment :

- i. Collecte, échange et publication d'informations statistiques et techniques,¹ y compris le prix de l'indicateur composé de l'OIC (I-CIP).
- ii. Études, enquêtes, rapports techniques et autres documents concernant les aspects pertinents du secteur du café, ainsi que l'enquête périodique sur les obstacles à la consommation, rapport sur le respect des mélanges et succédanés; rapport sur l'état d'avancement de tous les projets approuvés par le Conseil.
- iii. Consultation et coopération avec l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées (FAO, CCI, ONUDI, PNUD, OIT, entre autres) ainsi qu'avec les institutions financières internationales et régionales (FIDA, Banque mondiale, Banque africaine de développement, Banque interaméricaine de développement, entre autres), ainsi qu'avec la société civile et les milieux universitaires, afin de mobiliser un appui et des ressources en faveur du développement et de la durabilité du secteur du café, en particulier pour les agriculteurs ;
- iv. Promotion des activités de consommation et de développement des marchés.
- v. Organisation de deux sessions ordinaires du Conseil par an et de sessions extraordinaires selon les besoins, ainsi que de réunions ordinaires et intersessions des comités et des organes consultatifs.

II. Aux trois objectifs stratégiques énoncés dans le Plan d'action quinquennal pour l'Organisation internationale du Café, approuvé par le Conseil lors de sa 120^e session le 29 septembre 2017, en tant que cadre provisoire en attendant l'élaboration et le lancement du Plan d'action quinquennal renouvelé, à savoir :

- i. Fourniture des données, des analyses et des informations de classe mondiale à l'industrie et aux décideurs politiques.
- ii. Utilisation du pouvoir de convocation de l'Organisation pour fournir un forum de dialogue entre et au sein des secteurs public et privé.

¹ Sur la production mondiale, les prix, les exportations, les importations et les réexportations, la distribution et la consommation de café, y compris des informations sur la production, la consommation, le commerce et les prix des cafés dans différentes catégories de marché et des produits contenant du café.

- iii. Facilitation de l'élaboration de projets et de programmes de promotion grâce à des partenariats public-privé.

III. **Priorité stratégique transversale : Mise en œuvre efficace de la stratégie de communication de l'OIC**

La mise en œuvre efficace d'une stratégie de communication à l'échelle de l'OIC est une priorité transversale à l'ensemble du plan d'activités de l'OIC, nécessitant une expertise supplémentaire à celle de l'équipe actuelle, sous la forme du poste de chargé de communication. Il est crucial de démontrer efficacement la portée, l'impact et la valeur ajoutée du travail que nous effectuons, ainsi que de renforcer nos efforts de transparence et de responsabilité, à la fois pour les Membres actuels et potentiels, les donateurs et les autres parties prenantes stratégiques.

B. **RÉPARTITION ACTUELLE DES RESSOURCES :**

Le budget administratif de l'OIC pour 2023/2024 a été prévu dans le but de permettre au Secrétariat de s'acquitter efficacement de ses fonctions stratégiques et administratives prévues par l'Accord international de 2007 sur le Café (AIC), les décisions adoptées par le Conseil international du Café (CIC), grâce à la mise en œuvre du programme des activités annuel proposé en utilisant les ressources décrites ci-après :

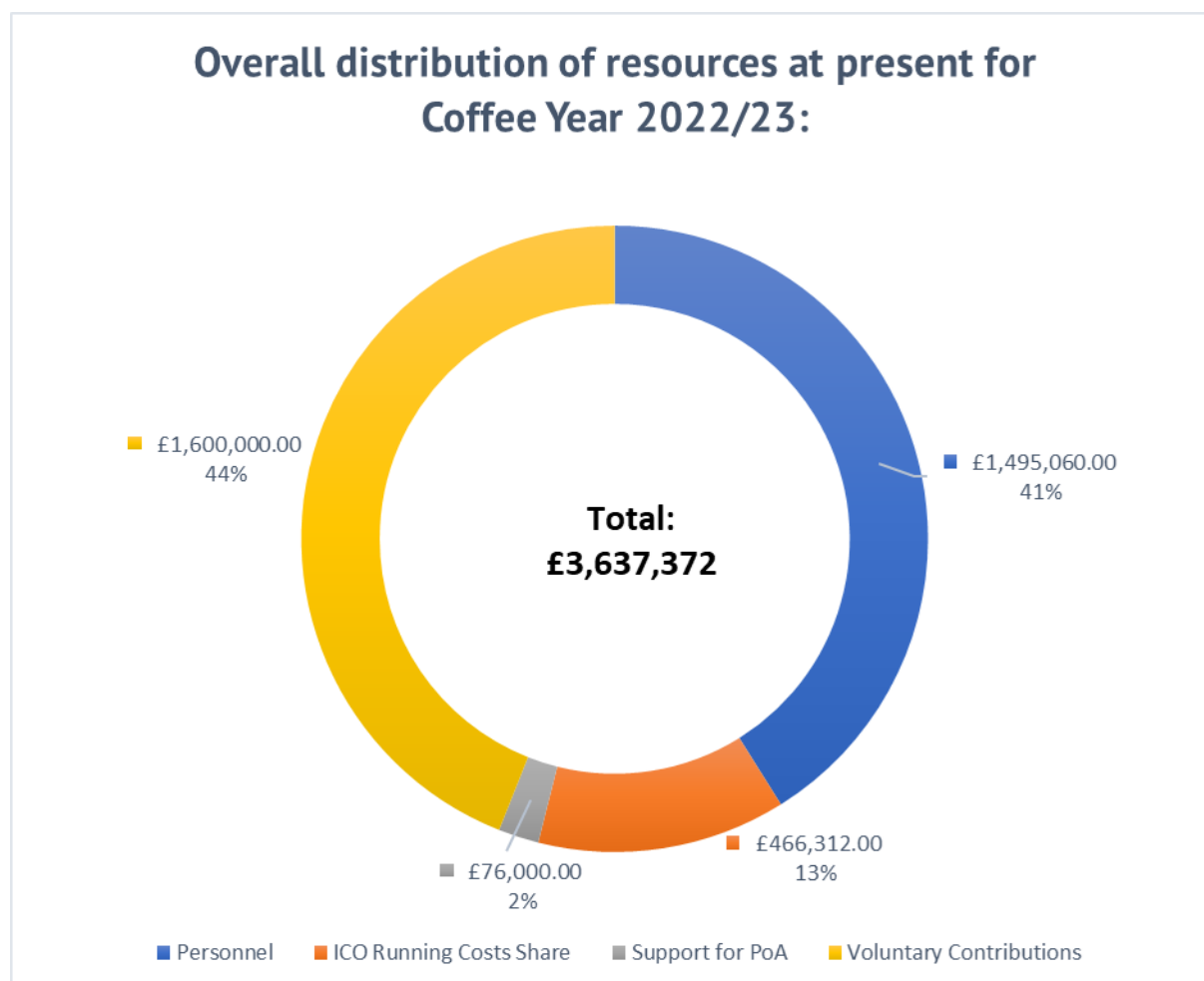
i. **Capital humain interne :**

L'équipe de la Division des opérations de l'OIC est la principale division chargée de la mise en œuvre des activités de fond, s'appuyant sur ses connaissances et ses compétences spécialisées en matière de personnel, et constitue donc la principale ressource en capital humain consacrée à la mise en œuvre du programme des activités prévu, complétée par des consultants externes recrutés sur la base de besoins ponctuels et en étroite collaboration avec le Bureau de la Directrice exécutive et la Division des finances et de l'administration.

ii. **Ressources financières**

La principale source de contributions financières (monétaires et en nature) destinées à financer les dépenses de fonctionnement provient principalement des contributions volontaires versées par les Membres de l'OIC, les donateurs, les partenaires de développement, le secteur privé et d'autres organisations. Celles-ci sont principalement allouées aux activités spécifiques relevant du Groupe de travail public-privé sur le café et à l'élaboration de sa feuille de route 2030 pour les Membres exportateurs.

- iii. **Répartition globale des ressources à l'heure actuelle pour l'année caféière 2022/23²³⁴⁵:**
 Pour réaliser le programme des activités, l'OIC a accès aux ressources suivantes :



Le projet de budget administratif de l'Organisation pour 2023/24 prévoit une augmentation de la masse critique nécessaire à l'exécution du programme des activités, même si elle reste inférieure aux ressources requises et disponibles dans le budget 2016/17.

² « Personnel » fait référence à 100 % du personnel de la Division des opérations et à une part du coût des autres Membres du personnel de l'OIC - **ANNEXE V**.

³ La part des coûts de fonctionnement de l'OIC fait référence aux coûts de fonctionnement nécessaires à la Division des opérations pour mener à bien le programme des activités pour 2023/24 - **ANNEXE V**.

⁴ L'appui au Programme des activités fait référence à l'allocation budgétaire spécifique pour les consultants et autres services d'appui afin de compléter les ressources et les compétences internes - **ANNEXE V**.

⁵ Les contributions volontaires sont celles faites par les Membres de l'OIC, les donateurs, les partenaires de développement, le secteur privé et d'autres organisations, à la fois en nature et en espèces, principalement pour le travail du GTPPC et la réalisation de sa feuille de route 2030 dans les pays membres exportateurs.

PROJET DE PROGRAMME DES ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE CAFÉ 2023/24
OBJECTIFS STRATÉGIQUES, RÉSULTATS ESComPTÉS, RÉSULTATS ATTENDUS ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES CONNEXES

OBJECTIF STRATEGIQUE I : FOURNIR DES DONNEES, DES ANALYSES ET DES INFORMATIONS DE CLASSE MONDIALE A L'INDUSTRIE ET AUX DECIDEURS

L'une des principales fonctions de l'Organisation est d'être l'autorité statistique du café la plus respectée au monde, d'améliorer la transparence du marché en fournissant aux Membres et aux tiers un accès facile à des données statistiques précises et complètes et des analyses de haute qualité relatives à l'économie mondiale du café au profit de toutes les parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement du café, y compris les décideurs responsables de la politique du café. Cette fonction peut être accomplie en améliorant la qualité des statistiques et de l'analyse économique produites par l'Organisation. pour s'assurer que les statistiques de l'OIC sont collectées auprès des Membres, traitées et diffusées de manière efficace, rapide et précise, et que les capacités statistiques sont renforcées en fonction des besoins dans les pays Membres.

RÉSULTAT PRÉVU I.A :

AMELIORER LA TRANSPARENCE DU MARCHÉ GRACE A L'AMELIORATION DU RESPECT PAR LES MEMBRES DE LA COLLECTE, DU STOCKAGE, DU TRAITEMENT ET DE LA DIFFUSION DES DONNEES STATISTIQUES BRUTES

PRODUITS LIVRABLES PAR CATÉGORIE ET SOUS-CATÉGORIE	EXÉCUTÉ PAR	COÛTS OPÉRATIONNELS	FRAIS RELATIFS AU PERSONNEL
Facilitation du processus intergouvernemental et des organes d'experts			
Services fonctionnels pour les réunions (États Membres, CIC, réunions de groupes spéciaux d'experts, etc.)			
Réunion du Conseil international du Café	HOO/STA/ECON/SE	-	Personnel
Réunion de la Comité des finances	HOO/STA	-	Personnel
Réunion de la Table ronde statistique	HOO/STA	-	Personnel
Soutien aux questions statistiques au sein des comités	HOO/STA	-	Personnel
Séminaires, ateliers et formations			
Fourniture de formation - jusqu'à 4 séminaires/ateliers/événements aux points focaux statistiques Membres de l'OIC sur les règles de statistique de l'OIC	STA	£10 000	Personnel

Supports techniques (Documents, newsletters, bulletins...)			
Prix indicatifs quotidiens (365 au total)	HOO/STA/ECON/SE	-	Personnel
Rapport mensuel sur le marché du café (12 au total)			
Bulletin statistique trimestriel (4 au total)			
Rapport mensuel sur les statistiques commerciales, entre autres (min. 12)			
Produits livrables importants			
Consultation, conseil et défense des intérêts			
Consultations pour évaluer la conformité des Membres aux indicateurs ICO-SCI/E et ICO-SCI/I	HOO/STA	-	Personnel
Entrées pour le calcul des votes et des contributions	HOO/STA	-	Personnel
Bases de données et documents numériques de fond			
Gestion de la base de données de statistiques mondiale sur le Café de l'OIC et d'autres outils de l'OIC	HOO/STA	-	Personnel
Maintien des règles relatives aux statistiques	HOO/STA	-	Personnel
Produits livrables de communication			
Relations extérieures et relations avec les médias	HOO/COMM	-	Personnel
Réunions d'information statistique ad hoc pour les publications, les interventions externes de l'OIC et en réponse à des consultations externes	HOO/COMM	-	Personnel

RÉSULTAT PRÉVU I.B :

RENFORCER LE POSITIONNEMENT DE L'OIC EN TANT QU'AUTORITE STATISTIQUE DU CAFE LA PLUS RESPECTEE AU MONDE GRACE AU DEVELOPPEMENT ET A LA DIFFUSION DE DONNEES STATISTIQUES ET D'ANALYSES ECONOMIQUES PERTINENTES RELATIVES AU SECTEUR MONDIAL DU CAFE

PRODUITS LIVRABLES PAR CATÉGORIE ET SOUS-CATÉGORIE	EXÉCUTANT	COÛTS OPÉRATIONNELS	COÛTS DES RESSOURCES HUMAINES
Publications (récurrentes)			
Rapport sur la mise en valeur du café 2023/24	Consultants externes Personnel	£10 000	£30 000 Personnel
Produits livrables importants			
Consultation, conseil et défense des intérêts			
Réalisation, sur demande, de recherches économiques et d'analyses empiriques avec des données de l'OIC, des enquêtes et des données externes	H00/STA/ECON/SE	-	Personnel
Surveillance et évaluation des nouvelles réglementations, normes et autres facteurs de stress affectant le secteur du café, en collaborant avec les régulateurs et les producteurs de café		-	Personnel
Produits livrables de communication			
Relations extérieures et relations avec les médias			
Préparation d'articles, de présentations, d'entrevues et d'autres contenus pertinents en tant qu'intrants pour les médias externes	H00/STA/ECON/SE	-	Personnel

OBJECTIF STRATEGIQUE II : UTILISER LE POUVOIR DE RASSEMBLEMENT DE L'ORGANISATION POUR OFFRIR UN FORUM DE DIALOGUE ENTRE LES SECTEURS PUBLIC ET PRIVE ET AU SEIN DE CES SECTEURS

L'Organisation devrait renforcer son rôle en tant qu'instance de discussion des questions relatives au café entre les Membres et avec le secteur privé en agissant en tant qu'organisateur, catalyseur et source de référence, afin d'améliorer la cohérence de l'élaboration des politiques relatives au café au niveau mondial. Il devrait également identifier les actions particulières nécessaires pour accroître l'engagement des Membres et des tiers en vue d'assurer une meilleure coordination des différentes initiatives qui répondent aux grands défis auxquels le secteur du café est confronté. Pour ce faire, l'OIC améliorera sa portée et son profil en tant que centre mondial de connaissances, d'excellence et d'analyse du secteur du café en : (i) réalisant des recherches/analyses de haute qualité dans le domaine de la socio-économie de la production, du commerce/consommation et de la durabilité du café ; (ii) augmentant la satisfaction des Membres et des utilisateurs ; et (iii) préconisant et augmentant l'intérêt des donateurs/partenaires pour les opportunités et les défis du secteur mondial du café, y compris les nouvelles réglementations et normes.

RÉSULTAT PRÉVU II.A/B :

RENFORCER L'ENGAGEMENT DE L'OIC AUPRES DES MEMBRES ET D'AUTRES PARTIES PRENANTES EXTERNES GRACE A LA FOURNITURE UN FORUM MULTISECTORIEL DE LEADERSHIP ECLAIRE POUR LE DIALOGUE ET L'ECHANGE DE CONNAISSANCES SUR LES QUESTIONS AYANT UNE INCIDENCE SUR LE SECTEUR DU CAFE

PRODUITS LIVRABLES PAR CATÉGORIE ET SOUS-CATÉGORIE	EXÉCUTANT	COÛTS OPÉRATIONNELS	COÛTS DES RESSOURCES HUMAINES
Facilitation du processus intergouvernemental et des organes d'experts			
Services fonctionnels pour les réunions (États Membres, CIC...)			
Réunions du CPPTF (au moins 3 par an)	HOO/CPPTF	£3 000 (frais de déplacement)	Personnel Budget du CPPTF
Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux	HOO/STA/ECON/SE	-	Au titre du budget du CPPTF
Réunions du Conseil consultatif du secteur privé (CCSP)		-	Personnel

Sessions ordinaires du Conseil international du Café (au moins 2 par an), ainsi que réunions régulières et intersessions des comités et des organes consultatifs.	HOO/STA/ECON/SE	-	Coûts imputés au budget
Réunions spéciales de groupes d'experts avec des organisations internationales (y compris, mais sans s'y limiter : FAO, ITC, CNUCED, ONUDI)		-	Personnel
Réunions du Comité de la promotion et de développement des marchés		-	Budget du CPPTF
Produits livrables importants			
Consultation, conseil et défense des intérêts			
Fourniture d'un soutien au groupe de travail en préparation de l'entrée en vigueur de l'Accord International sur le Café 2022	HOO/CPPTF	-	Personnel Budget du CPPTF
Consultations et défense des intérêts pour accroître l'engagement des Membres de l'OIC, du secteur privé et d'autres parties prenantes dans le CPPTF et la réalisation de la feuille de route du CPPTF Fourniture d'un soutien au Conseil pour la préparation du plan d'action quinquennal	HOO/CPPTF	-	Personnel Budget du CPPTF
Produits livrables de communication			
Programmes de sensibilisation, manifestations spéciales et documents d'information			
Mobilisation de fonds grâce à des contributions volontaires, des parrainages et des dons aux activités de l'OIC et du CPPTF pour la réalisation de la feuille de route	HOO/CPPTF	-	Personnel Budget du CPPTF
Impliquer les OIG, les IFI et les ONG dans les événements de l'OIC et leur participation à des événements externes	ECON/STA/SE	£3 000 (frais de déplacement)	Personnel
Relations extérieures et relations avec les médias			
Mise en œuvre des mémorandums d'accord signés, et élaboration, négociation, signature de nouveaux mémorandums d'accord et accords de coopération	HOO/OPS	-	Personnel

REMARQUES : Le fonctionnement du CPPTF et les mesures prises par les Membres exportateurs dépendront des contributions volontaires extérieures du secteur privé, des donateurs bilatéraux et des institutions financières et de développement internationales.

OBJECTIF STRATEGIQUE III : FACILITER L'ELABORATION DE PROJETS ET DE PROGRAMMES DE PROMOTION GRACE A DES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVE

Afin de relever les défis spécifiques qui entravent le développement du secteur du café dans les pays Membres, l'Organisation doit faciliter et promouvoir activement l'élaboration et la mise en œuvre de projets de développement du café. En outre, l'OIC s'emploiera à promouvoir la consommation de café dans les pays Membres exportateurs et importateurs. L'objectif stratégique III vise principalement à : (i) soutenir les Membres de l'OIC et les parties prenantes du café dans l'identification, la conception, la collecte de fonds, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets de coopération technique en mettant l'accent sur les partenariats public-privé ; (ii) fournir aux Membres et à toutes les parties prenantes du café des outils et des actions pour favoriser la promotion du café et de la consommation en mettant l'accent sur les partenariats public-privé.

RESULTAT PREVU III.A :

FACILITER L'ACCES AU FINANCEMENT DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DU CAFE GRACE AU RENFORCEMENT DES CAPACITES DE PREPARATION DES PROPOSITIONS DE PROJETS ET DES RELATIONS AVEC LES DONATEURS ;

PRODUITS LIVRABLES PAR CATÉGORIE ET SOUS-CATÉGORIE	EXÉCUTANT	COÛTS OPÉRATIONNELS	COÛTS DES RESSOURCES HUMAINES
Facilitation du processus intergouvernemental et des organes d'experts			
Services fonctionnels pour les réunions (États Membres, CIC...)			
Réunions du Comité des projets	HOO/ECON/SE	-	Personnel Budget du CPPTF
Génération et transfert de connaissances			
Projets de terrain et de coopération technique			
Aider à la préparation des propositions de projets de café	HOO/ECON/SE	£5 000	Une partie du point ci-dessus Personnel Budget du CPPTF

Produits livrables importants			
Consultation, conseil et défense des intérêts			
Défense des intérêts pour la promotion de la coopération avec les agences de développement bilatérales, régionales et multilatérales et les donateurs, afin de promouvoir le développement durable du secteur du café, en mettant l'accent sur le cadre réglementaire et la durabilité et la résilience à long terme.	HOO/ECON/SE	-	Une partie du point ci-dessus Personnel Budget du CPPTF
Défense des intérêts et conseils pour l'établissement de partenariats et la collaboration avec la communauté des donateurs ainsi que la mobilisation de ressources pour des projets de développement du café (Fonds fiduciaires)		-	

RÉSULTAT PRÉVU III.B :

RENFORCER LA PROMOTION DE LA CONSOMMATION DE CAFÉ GRACE AU RENFORCEMENT DE LA COOPERATION AVEC LE SECTEUR PRIVE ;

PRODUITS LIVRABLES PAR CATÉGORIE ET SOUS-CATÉGORIE	EXÉCUTANT	COÛTS OPÉRATIONNELS	COÛTS DES RESSOURCES HUMAINES
Facilitation du processus intergouvernemental et des organes d'experts			
Services fonctionnels pour les réunions (États Membres, CIC...)			
Réunions du Comité de la promotion et de développement des marchés	HOO/ECON/SE	-	Personnel
Génération et transfert de connaissances			
Séminaires, ateliers et formations			
Fourniture d'une formation - jusqu'à 4 séminaires/ateliers/événements aux Membres exportateurs sur l'accès et l'utilisation de la nouvelle boîte à outils d'accès au marché et d'autres outils de promotion du marché de l'OIC	HOO/ECON/SE/COMM	-	Personnel
Supports techniques (Documents, newsletters...)			
Maintenance et fonctionnement de la boîte à outils d'accès au marché de l'OIC	HOO/ECON	£5 000	Personnel

Produits livrables importants			
Consultation, conseil et défense des intérêts			
Consultations et conseils à l'appui du suivi et de la mise en œuvre des programmes régionaux de consommation intérieure	HOO/ECON/SE/COMM	-	Personnel
Produits livrables de communication			
Programmes de sensibilisation, manifestations spéciales et documents d'information			
Développement de la campagne de la Journée internationale du Café (JIC) 2024, incluant les médias sociaux	HOO/SE/COMM	-	Personnel + £10 000
Plateformes numériques et contenu multimédia			
Soutien à la communication/aux médias sociaux et promotion et mobilisation de ressources et de financement pour la JIC et d'autres campagnes de promotion de la consommation de café	HOO/SE/COMM	-	Personnel

PRIORITÉ STRATÉGIQUE TRANSVERSALE : MISE EN ŒUVRE EFFICACE DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION À L'ÉCHELLE DE L'OIC

Comme indiqué dans les « produits livrables de communication » pour chacun des résultats prévus décrits ci-dessus, la mise en œuvre efficace d'une stratégie de communication à l'échelle de l'OIC est une priorité transversale à l'ensemble du plan d'activités de l'OIC. Elle comprend trois objectifs stratégiques principaux : (i) positionner l'OIC en tant que leader d'opinion, centre de connaissances et de statistiques du secteur du café et organisateur d'une action mondiale pour parvenir à un secteur du café durable, inclusif et résilient ; (ii) démontrer la portée, l'impact et la valeur ajoutée du travail que nous effectuons, renforçant ainsi nos efforts de transparence et de responsabilité, à la fois pour les Membres actuels et potentiels, les donateurs et les autres parties prenantes stratégiques englobant les secteurs public et privé, le milieu universitaire et la société civile ; (iii) élargir et améliorer la visibilité de l'OIC et améliorer stratégiquement l'engagement public de l'Organisation avec les groupes de parties prenantes existants et potentiels, grâce à l'utilisation d'outils de communication et de médias sociaux innovants, ainsi que de la presse et des médias traditionnels.

BUDGET PAR ACTIVITÉ POUR L'ANNÉE CAFÉIÈRE 2023/24

Contexte

1. Le Secrétariat a établi un résumé de l'analyse des coûts qui analyse les produits de l'Organisation d'un point de vue financier. Il vise à présenter les coûts relatifs des principales activités de l'Organisation.
2. Le budget par activité pour 2023/24 a été établi, à titre d'information supplémentaire, sur la base d'une nouvelle analyse de la répartition approximative du temps consacré aux activités pour tenir compte de la restructuration de l'Organisation. La méthode de calcul est examinée plus en détail ci-dessous.

Méthodologie

3. Le Secrétariat a entrepris un examen des cinq objectifs de l'Organisation :
 - a) Fourniture des données, des analyses et des informations de classe mondiale à l'industrie et aux décideurs.
 - b) Utilisation du pouvoir de convocation de l'Organisation pour offrir un cadre de dialogue entre les secteurs public et privé et au sein de ces secteurs.
 - c) Facilitation de l'élaboration de projets et de programmes de promotion grâce à des partenariats public-privé.
 - d) Assurance de la cohérence et de la viabilité des ressources financières de l'Organisation grâce à un système de contrôle interne fiable et à une gestion efficace des risques.
 - e) Assurance d'une gestion efficace des ressources humaines, de la gestion des services d'appui et de bonnes conditions de travail.
4. Une analyse du travail de chaque membre du personnel a été entreprise pour déterminer le temps consacré à chaque activité, exprimé en termes généraux en pourcentage du travail de l'individu.
5. Les activités de l'Organisation ont été chiffrées en termes de personnel et d'autres coûts directement imputables, ainsi que de coûts fixes qui ont été alloués aux activités sur la base du temps de travail des fonctionnaires pour chaque activité.

**BUDGET PAR ACTIVITÉ POUR L'ANNÉE CAFÉIÈRE 2023/24 –
Répartition en fonction des principales activités**

RÉF	OBJECTIF	POSTES BUDGÉTAIRES	FRAIS (£)	TOTAL (£)	%
I	Fourniture des données, des analyses et des informations de classe mondiale à l'industrie et aux décideurs politiques	Locaux 3/	81 690		
		Personnel 1/	417 150		
		Autres 3/	48 300		
		Appui au Programme des Activités 2/	50 000	597 140	23 %
II	Utilisation du pouvoir de convocation de l'Organisation pour fournir un forum de dialogue entre et au sein des secteurs public et privé	Locaux 3/	141 335		
		Personnel 1/	654 650		
		Autres 3/	83 567		
		Appui au Programme des Activités 2/	6 000	885 552	34 %
III	Facilitation de l'élaboration de projets et de programmes de promotion grâce à des partenariats public-privé	Locaux 3/	70 020		
		Personnel 1/	423 260		
		Autres 3/	41 400		
		Appui au Programme des Activités 2/	20 000	554 680	21 %
IV	Assurance de la cohérence et de la viabilité des ressources financières de l'Organisation sur la base d'un système de contrôle interne fiable et d'une gestion efficace des risques	Locaux	40 197		
		Personnel	196 580		
		Autres	23 767		
		Appui au Programme des Activités	-	260 544	10 %
V	Assurance d'une gestion efficace des ressources humaines, d'une gestion des services de soutien et de bonnes conditions de travail	Locaux	55 757		
		Personnel	219 360		
		Autres	32 967		
		Appui au Programme des Activités	-	308 084	12 %
Projet de budget – Basé par activité			2 606 000	2 606 000	100 %

1/... GBP 1.495.060

2/...GBP 76.000

3/...GBP 466.312